

BOARD OF COMMISSIONERS OF PUBLIC UTILITIES

P.O. Box 5001  
15 Market Square, Suite 1400  
Saint John, NB  
E2L 4Y9

Telephone: (506) 658-2504  
Fax: (506) 643-7300



PROVINCE OF NEW BRUNSWICK  
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

COMMISSION DES ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC

C. P. 5001  
15 Market Square, Bureau 1400  
Saint John, Nouveau-Brunswick  
E2L 4Y9

Téléphone (506) 658-2504  
Télécopieur (506) 643-7300

**Le 26 mai 2006**

**Audience sur la demande présentée par Autocars Acadien SEC visant une augmentation des tarifs**

La Commission des entreprises de service public tiendra une audience le 2 juin 2006 en vue d'examiner une demande présentée par Autocars Acadien SEC visant une augmentation des tarifs applicables à son service régulier au Nouveau-Brunswick.

La compagnie demande à la Commission d'approuver une augmentation moyenne de 4,9 p. 100 dans ses 52 zones, ce qui représenterait une augmentation de 1 \$ ou 2 \$ dans le prix d'un billet.

La demande de la compagnie vise également des réajustements aux tarifs applicables aux voyages interprovinciaux. En conséquence, la Commission tiendra son audience de concert avec la Nova Scotia Utility and Review Board. Les deux commissions seront saisies de la question de l'augmentation des tarifs à la fois au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

L'audience aura lieu à l'hôtel Wandlyn de Amherst, en Nouvelle-Écosse, dans le salon A, à compter de 9 heures.

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'augmentation des tarifs, prière de communiquer avec Autocars Acadien SEC.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la procédure d'audience, prière de communiquer avec David Young au (506) 643-7573.